Cinquante-sixième année. - N ° 223 A Jeudi 17 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1730

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

920 446 150 RCS Nanterre.
MOKAFE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 37, Route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF MOKAFE Société à responsabilité limitée Au capital de : 100,00 EUR Siège social 37 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 920 446 150 RCS Nanterre, est société bénéficiaire LES TEULIERES Société en nom collectif Au capital de : 39 000,00 EUR Siège social 37 Route DE LA REINE 92100 Boulogne-Billancourt N ° RCS 401 988 167 RCS Nanterre, est société apporteuse Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Apport partiel d'actif constituant la branche d'activité apportée, appartenant à la société LES TEULIERES : La Branche d'Activité Apportée est composée de tous les éléments du fonds de commerce de bar, café, brasserie sis 37, route de la Reine - 92100 Boulogne-Billancourt, exploité sous l'enseigne Actif :278.297 Euros Passif : 178.297 Euros Actif net apporté : 100.000 Euros Le rapport d'échange: Il sera attribué à la société LES TEULIERES, en échange de l'actif net apporté de 100.000 Euros : 100.000 parts nouvelles de 1 euro chacune de valeur nominale, entièrement libérées, créées à titre d'augmentation de capital par la société MOKAFE Le montant prévu de la prime d'apport : néant. La date du projet d'apport partiel d'actif : 14 novembre 2022. Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : pour la société apporteuse dépôt le 15/11/2022 auprès du Greffe de Nanterre et pour la société bénéficiaire dépôt le 15/11/2022 auprès du Greffe de Nanterre..